

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 156

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 190180

Direction en charge : Commerce et Artisanat

Objet : Soutien et attribution de subventions pour l'animation des quartiers de la Ville pour 2019.
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 156

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 190180

Direction en charge : Commerce et Artisanat

Objet : Soutien et attribution de subventions pour l'animation des quartiers de la Ville pour 2019.

Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Chaque année, la Ville de Saint-Etienne attribue aux associations de commerçants et artisans une subvention dans le but de favoriser l'animation marchande des quartiers de la Ville. Cette subvention a pour objet de soutenir la mise en place d'animations commerciales ou à accompagner la professionnalisation de l'association.

L'équipe municipale valorise de manière croissante les acteurs des unions commerciales et artisanales de la Ville en augmentant les moyens disponibles pour subventionner ces collectifs qui représentent des acteurs de dynamisation de la Ville et de ses quartiers.

Aussi, afin de soutenir les unions de commerçants et artisans dans ce rôle d'animation commerciale des quartiers, il est proposé d'attribuer 55 695,00 € à six associations.

En plus de ce soutien financier, la Ville met à disposition depuis le printemps 2018 :

- une ingénierie spécifique d'aide à la création et de suivi pour les unions commerciales,
- un lieu unique partagé par le biais de l'office du commerce ouvert en janvier 2019.

□ **Motivation et Opportunité :**

Cette démarche de soutien s'est traduite par la reprise ou la création de nouvelles associations de commerçants et par une offre événementielle plus étoffée.

□ **Contenu :**

Pour le premier semestre 2019, six associations ont présenté une demande de subvention pour financer leurs projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Association des commerçants artisans et prestataires de services du quartier Saint-Jacques	Artistes de Marols	1 500 €
	Garden Party	1 200 €
	Fête de Noël	5 000 €
Village Saint Roch	Fête de quartier	6 250 €
	Concert de l'Eglise Saint-Roch	2 270 €
	Fête de Noël	4 150 €
Made in Chavanelle	Fête de quartier	7 000 €
	Calendrier de l'Avent	11 000 €
Association des commerçants du carré Sainte-Catherine	Concert	700 €
	Décorations du quartier	1 000 €
	Fête de rentrée	1 200 €
	Halloween	700 €
	Fête Sainte Catherine	650 €
	Fête de Noël	2 900 €
Village Bellevue	Fête de la musique	3 500 €
	Fête de Noël	3 675 €
Association des commerçants de la place Jean Jaurès	Campagne de communication pour la course de garçons de café	3 000 €
TOTAL		55.695,00 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne.

□ Point Financier :

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 55.695,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	55.695,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 55.695,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Pascale LACOUR